

LE QUART  
D'HEURE LECTURE

# SOMMAIRE

1. De quoi parle-t-on ?
2. Une préconisation institutionnelle
  1. Constat
  2. Objectifs visés par le quart d'heure lecture
3. La mise en place
  1. Préconisations
  2. Réflexions
4. Points positifs et difficultés observés
5. Quelle évaluation ?

# 1. DE QUOI PARLE-T-ON?

- Il s'agit d'un temps de lecture quotidien institutionnalisé dans un établissement scolaire : tous les membres du personnel et tous les élèves font, en même temps, une lecture individuelle et silencieuse d'un livre qu'ils ont choisi.

## 2. UNE DEMANDE INSTITUTIONNELLE



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère  
éducation  
nationale



- Ministère Education Nationale -  
Ministère de la Culture  
17/09/2018 : [L'école des arts et de la Culture](#) .
- Circulaire de la DGESCO du  
3/10/2018 : [Développer le dispositif quart d'heure de lecture.](#)

## 2.1 CONSTAT

- ❑ 22,5 % des 760 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ont effectué leur JDC maîtrisent mal la lecture. **Leur déchiffrage est lent et leur compréhension est faible.**
- ❑ Le nombre de livres lus par goût personnel chute à l'entrée au collège puis au lycée : un écolier lit deux fois plus de livres qu'un collégien, trois fois plus qu'un lycéen.

## 2.2 OBJECTIFS VISÉS PAR LE QUART D'HEURE LECTURE

- ❑ Améliorer le rapport à la lecture, au livre, ainsi que la compréhension qui en découle
- ❑ Fédérer autour d'un projet commun et susciter des échanges
- ❑ Favoriser un climat d'apprentissage apaisé et attentif par un temps « calme ».

# 3.1 PRÉCONISATIONS

- ❑ Seuls le silence et la possession d'un livre sont obligatoires.
- ❑ Le texte est librement choisi.
- ❑ La mise en place du dispositif demande une préparation en amont.
- ❑ Il est primordial de mettre en place un **comité de pilotage** qui fait des propositions pratiques et pédagogiques.
- ❑ Toutes ces propositions doivent être validées par le CA et mis en place par l'ensemble de l'équipe.
- ❑ Le comité de pilotage accompagne le dispositif en le questionnant régulièrement et en remédiant aux problématiques soulevées.

# *LE COMITÉ DE PILOTAGE*

**Le comité de pilotage fait des propositions pratiques:**

- créneau le plus adapté
- fréquence
- progression
- communication
- lieu
- accès aux livres.

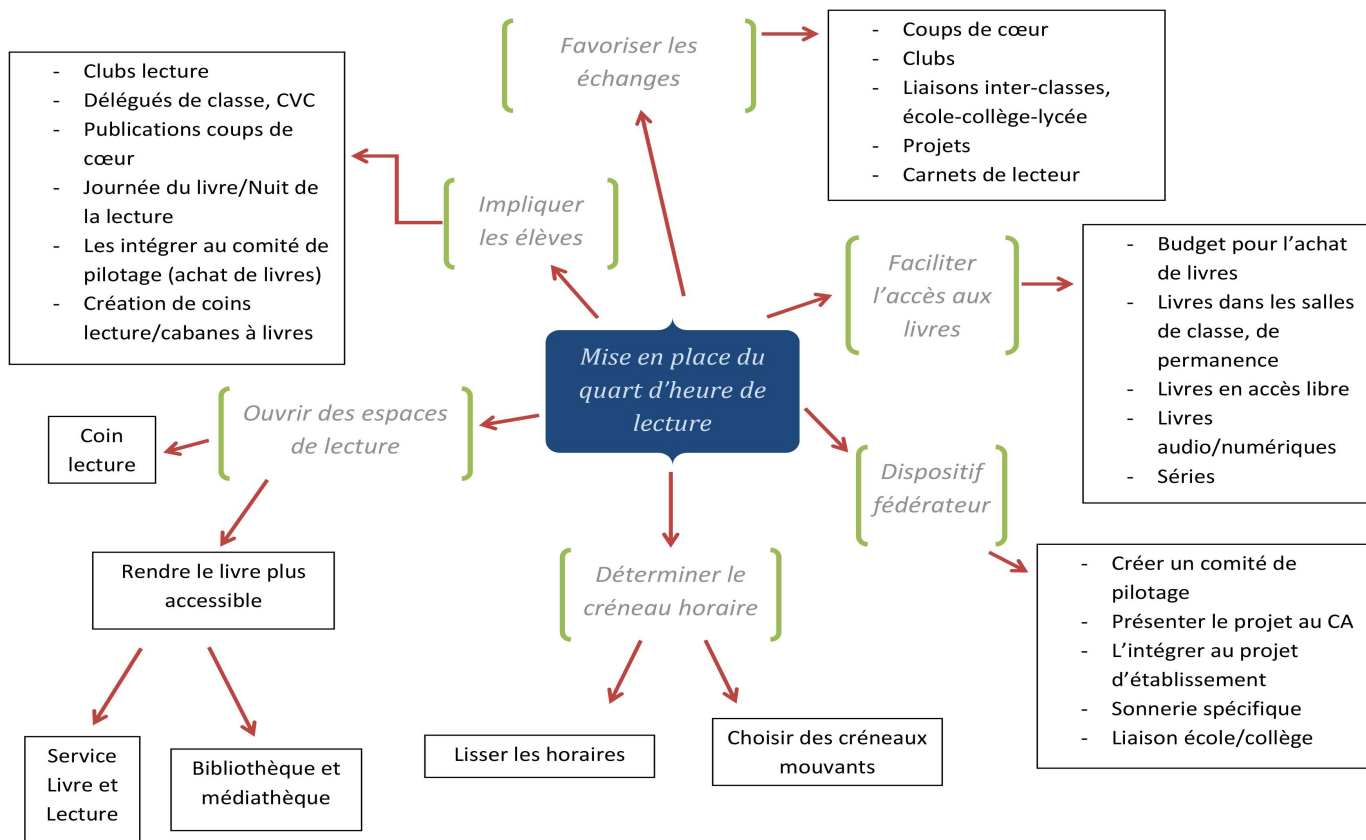


# LE COMITÉ DE PILOTAGE

Ainsi que **des propositions pédagogiques:**

- en faire un projet porté par l'ensemble de l'équipe.
  - enrichir la lecture par des entrées disciplinaires (liens entre les enseignements).
  - favoriser les échanges.
  - adapter le dispositif à tous les niveaux de lecture.
- 
- Le dispositif n'est pas réservé aux disciplines humanistes mais s'adosse à l'ensemble des enseignements.

# 3.2 RÉFLEXIONS



# 4.1 LES POINTS POSITIFS OBSERVÉS

- ❑ un temps calme apprécié de tous et la possibilité d'évoluer à son rythme.
- ❑ une meilleure concentration.
- ❑ une fréquentation du CDI accrue.
- ❑ une appétence pour la lecture , renforcée par les liens.
- ❑ une cohésion d'établissement et un réel partage, plaisir de voir les enseignants dans une autre position...

## 4. 2 LES DIFFICULTÉS

- ❑ l'aspect chronophage, surtout pour les matières à faible taux horaire.
- ❑ le manque de moyens pour l'approvisionnement en ouvrages.
- ❑ la difficulté à faire en sorte que l'élève soit en possession d'un livre.

# 5. QUELLE ÉVALUATION ?

- ❑ La pertinence du dispositif nécessite une réflexion régulière, à partir d'indicateurs précis, qualitatifs et quantitatifs, répondant aux spécificités de chaque établissement.
  
- ❑ Ces indicateurs peuvent être :
  - ❑ Le taux de fréquentation,
  - ❑ Le nombre de liaisons interdegré...
  - ❑ Création de liens avec d'autres dispositifs, d'autres projets, d'autres parcours,
  - ❑ Emergence d'échange de pratiques, de liens entre établissements.